

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LA BOUSSOLE, Centre de la petite enfance et de la famille de Richibucto Inc.		Date d'inspection Le 13 mars 2026	
Nom de l'établissement La Boussole III		Numéro de permis 2013745	
Adresse 52 rue High Richibucto NB E4W 5M8		Numéro de téléphone (506) 524-9088	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 16	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Stephanie Hickey	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

<p>Commentaires généraux</p> <p>La mentore en assurance de la qualité est présente sur les lieux afin d'effectuer une inspection de surveillance. Le ratio a été respecté tout au long de la visite.</p> <p>Les éléments suivants ont été vérifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Fiches des médicaments administrés •Routines quotidiennes •Aire de repos •Toilettes •Espaces de rangement •Effets personnels •Changement de couches •Santé •Médicaments •Alimentation <p>Durant l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé les enfants jouer librement à l'intérieur.</p>

original signé par
Stephanie Hickey

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 13 mars 2026

Date

original signé par
Gisele Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 mars 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"